

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 26 novembre 2019 à 19 h, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

Les commissaires :

M^{mes} Dany Côté
Hélène De Champlain
Diane Durand
France Gagné
Ruth Gagnon
Diane Gauthier

MM. Bruno Gagnon
Josey Lacognata
Jean-Claude Martel

Commissaires-parents :

M^{mes} Caroline Tremblay

MM. Carl Bergeron
Robert Tremblay

Sont également présents :

M^{mes} Johanne Allard, directrice générale
Isabelle Boivin, directrice
Patricia Bouchard, directrice par intérim
Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Paul Lalancette, directeur
Jean-François Leblanc, directeur
Sébastien Malenfant, directeur général adjoint par intérim
Nicolas Savard, directeur

Absences :

M^{mes} Sonia Desgagné
Christine Dorée

MM. Jimmy Tremblay

CC-2019-335

Vérification du quorum et mot de bienvenue

Le quorum étant atteint, Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous.

CC-2019-336

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Carl Bergeron et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour selon les sujets suivants :

- 1. Ouverture de la rencontre**
 - 1.1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour *
 - 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 octobre 2019 *
- 2. Période de questions du public et question et/ou correspondance des élèves**
 - 2.1. Parole au public / M. Yvan Bilodeau
- 3. Sujets relatifs à la réussite éducative**
 - 3.1. Modifications de certains services éducatifs dispensés dans des écoles *

- 3.2. Activité pédagogique hors Canada / École secondaire Fréchette à New York et Boston *
 - 3.3. Activité pédagogique hors Canada / École secondaire de l'Odysée / Dominique-Racine à Orlando *
 - 3.4. Récréation de 20 minutes
- 4. Sujets de nature contractuelle, immobilière, financière ou technologique**
- 4.1. Adhésion à un regroupement d'achats pour les assurances de dommages de la commission scolaire *
- 5. Sujets de nature corporative**
- 5.1. Affiliation / Réseau de sport étudiant du Québec (RSEQ) *
 - 5.2. Ouverture d'un huis clos
 - 5.3. Nomination de commissaire au poste de la circonscription électorale n° 8
- 6. Sujets statutaires**
- 6.1. Courrier reçu *
 - 6.2. Rapport de la présidente *
 - 6.3. Rapport de la directrice générale *
 - 6.4. Rapport de représentation des commissaires
 - 6.5. Comptes rendus des comités du conseil et du comité de parents *
 - 6.6. Sujets divers
 - 6.6.1. Fête de la reconnaissance
- 7. Clôture de la rencontre**

ADOPTÉE

CC-2019-337

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 octobre 2019

Il est proposé par M. Bruno Gagnon et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 octobre 2019 tel que déposé.

ADOPTÉE

CC-2019-338

Parole au public / M. Yvan Bilodeau, président du syndicat du personnel de soutien

M. Yvan Bilodeau, président du syndicat du personnel de soutien, se présente aux membres, dans le cadre des négociations nationales, afin de faire le dépôt de leurs demandes sectorielles. Il sensibilise le conseil quant à l'importance du personnel de soutien scolaire. Il mentionne que pour faire face à la pénurie de main d'œuvre, que l'organisation doit s'ajuster comme employeur et ainsi voir à offrir des postes de qualité, tant sur le plan du nombre d'heures que des tâches et responsabilités. De plus, il affirme que la planification des besoins en effectifs doit correspondre aux vrais besoins du soutien aux élèves et que la qualité de vie au travail passe par des postes améliorés, notamment par -le traitement des salariés temporaire amélioré pour assurer le maintien des listes de priorité et de remplacement du personnel, -l'élimination de la précarité du travail à forfait, et -l'ouverture de postes. Il termine en soutenant que ces actions permettront de garder le personnel, assurer la relève et préserver l'expertise.

Madame la présidente mentionne que le personnel de soutien est un maillon important du réseau scolaire et que le conseil est conscient des efforts demandés et de leurs difficultés et qu'il comprend leurs attentes. Elle les remercie de leur rendement et de tout ce qui est fait pour la réussite éducative et affirme que leurs revendications seront partagées à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

CC-2019-339

Modifications de certains services éducatifs dispensés dans des écoles

Depuis déjà quelques années, les groupes d'anglais intensif du secteur sud ont migré vers l'école secondaire Lafontaine, libérant ainsi de l'espace dans les écoles primaires. L'expérience étant positive pour les élèves, nous souhaitons poursuivre le changement pour les autres groupes d'anglais intensif des secteurs nord et La Baie, et particulièrement dans le contexte de l'implantation des maternelles 4 ans nécessitant encore des espaces dans les écoles primaires. Ce qui permettra ainsi la libération de quelques locaux pour la prochaine année scolaire 2020-2021.

Le conseil des commissaires a donc été interpellé, en comité plénier du 12 novembre, par rapport à la volonté de l'organisation de déménager les programmes particuliers d'anglais intensif de l'école Ste-Claire et de l'école St-Joseph vers l'école secondaire de leur secteur respectif. Cela modifiant les services éducatifs dispensés dans les écoles secondaires visées, le conseil doit, conformément à la politique Maintien ou fermeture d'école et modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école, adopter une résolution d'intention ainsi que son calendrier de consultation

CONSIDÉRANT la volonté de déménager les programmes particuliers d'anglais intensif de l'école Ste-Claire et de l'école St-Joseph vers l'école secondaire de leur secteur respectif;

CONSIDÉRANT que les objectifs de cette démarche permettent notamment -la récupération d'espace dans les deux écoles primaires concernées, -l'uniformisation du fonctionnement des groupes d'anglais intensif pour tous les secteurs, -la diminution du temps de transport quotidien de ces élèves, -l'élimination d'un 2^e horaire pour l'école primaire qui accueille présentement cette clientèle ainsi que -l'amélioration de l'organisation des horaires des spécialistes;

CONSIDÉRANT que ledit déménagement a pour effet d'entraîner la modification des services éducatifs dispensés des écoles secondaires Charles-Gravel et des Grandes-Marées;

CONSIDÉRANT la politique Maintien ou fermeture d'école et modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT l'aval donné par le conseil des commissaires en comité plénier le 12 novembre 2019;

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte l'intention de modifier l'ordre d'enseignement dispensé à l'école secondaire des Grandes-Marées;

D'ADOPTER le calendrier de consultation publique à mener.

ADOPTÉE

CC-2019-340

Activité pédagogique hors Canada / École secondaire Fréchette à New York et Boston

Le conseil d'établissement de l'école secondaire Fréchette a approuvé une activité pédagogique à New York et Boston pour un groupe de 35 élèves de 3^e et 4^e secondaire et pour le groupe de persévérance scolaire, ainsi que de 5 accompagnateurs. Cette activité est prévue du 6 mai au 10 mai 2020.

Les objectifs pédagogiques visés par cette activité permettront à ces élèves de découvrir tout le patrimoine culturel, historique et architectural de ces grandes villes. De plus, ils seront en mesure d'utiliser leurs acquis et leurs apprentissages en lien avec les programmes de formation d'éthique et culture religieuse, d'anglais langue seconde et d'univers social.

CONSIDÉRANT l'acceptation du projet de voyage par le conseil d'établissement de l'école secondaire Fréchette selon la résolution du CE 19-20-08;

CONSIDÉRANT l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et les accompagnateurs de l'école;

CONSIDÉRANT la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme;

**Il est proposé par M^{me} Dany Côté
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 35 élèves et de 5 accompagnateurs de l'école secondaire Fréchette pour un voyage à New York et Boston du 6 au 10 mai 2020

ADOPTÉE

CC-2019-341

Activité pédagogique
hors Canada / École
secondaire de l'Odysée
/ Dominique-Racine à
Orlando

Le conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Odysée / Dominique-Racine a approuvé le projet de voyage pour un groupe de 46 élèves de secondaire 3, ainsi que 4 accompagnateurs à Orlando en Floride. Ce voyage est prévu du 28 février au 08 mars 2020.

Cette activité se veut mobilisatrice et déterminante pour la réussite éducative et la persévérance scolaire de certains jeunes plus vulnérables. De plus, elle permettra l'intégration de nombreuses connaissances en lien avec le programme de formation de l'école québécoise.

CONSIDÉRANT l'acceptation d'activité pédagogique par le conseil d'établissement de l'école secondaire Dominique-Racine selon la résolution CE.17/18.06

CONSIDÉRANT les autorisations données par les parents des élèves concernés;

CONSIDÉRANT l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et les accompagnateurs de l'école;

CONSIDÉRANT la vérification effectuée par le Service des ressources matérielles affirmant que le formulaire d'assurance est conforme;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 46 élèves et de 4 accompagnateurs de l'école secondaire de l'Odysée / Dominique-Racine pour un voyage à Orlando en Floride du 28 février au 08 mars 2020.

ADOPTÉE

CC-2019-342

Récréation de 20
minutes

M. Jean-Claude Martel questionne la durée augmentée des récréations à 20 minutes lors des grands froids à venir. M^{me} Boivin, directrice des Services éducatifs jeunes, précise le personnel des écoles font toujours l'analyse et que lorsque la température est trop basse, elles prennent les mesures nécessaires.

CC-2019-343

Adhésion à un
regroupement d'achats
pour les assurances de
dommages de la
commission scolaire

En ce qui concerne l'acquisition d'assurances de dommages, la Commission scolaire fait partie d'un regroupement d'achats avec certaines commissions scolaires depuis plusieurs années. Le contrat en vigueur depuis mars 2019 est d'une durée d'un an ferme avec 4 années d'option de renouvellement. Le regroupement d'achats désire négocier de gré à gré avec le fournisseur actuel en application de la clause de renouvellement, ou à défaut d'entente retourner en appel d'offres public. Vu l'expérience financière vécue par les années passées, il serait avantageux de maintenir l'adhésion au regroupement.

CONSIDÉRANT la création d'un regroupement d'achat pour les assurances de dommages des commissions scolaires, soit le Regroupement des commissions scolaires de l'Est-du-Québec (RCSEQ);

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par ce regroupement de certaines commissions scolaires provenant des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le conseiller du regroupement de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc.;

CONSIDÉRANT QU'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achat d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT l'évolution du marché de l'assurance au Québec au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait en mars 2019 (SEAO, no 1241567), pour une durée de 5 ans, soit 1 an ferme et 4 années d'option, et les résultats de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE l'article 42.0.2 du Règlement sur les contrats de services des organismes publiques prévoit spécifiquement la possibilité d'options de renouvellement pour ce type de contrat de services, sous réserve de certaines conditions, et que ces conditions ont été respectées;

CONSIDÉRANT QUE l'article 46 du Règlement sur les contrats de services des organismes publiques stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise pour tout contrat de nature répétitive dont la durée prévue, incluant tout renouvellement, est supérieur à 3 ans, et que cette autorisation a été donnée;

CONSIDÉRANT la possibilité de renouveler de gré à gré le contrat pour 2020-2021 ou de retourner en appel d'offres public, à défaut d'entente;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

DE RENOUVELER l'adhésion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au Regroupement des commissions scolaires de l'Est-du-Québec, regroupement d'achat de certaines commissions scolaires provenant des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17, pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2020-2021;

DE MANDATER la firme Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme BFL Canada (BFL Canada risques et assurances inc.), en application de la clause d'option de renouvellement prévue au contrat ou, à défaut d'entente, pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances de dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

DE MANDATER la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Les consultants d'assurance Adelson & Associés Inc., le résultat de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

D'AUTORISER M. Nicolas Savard, à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE

CC-2019-344

Réseau du sport étudiant du Québec

Dans le cadre du renouvellement annuel de son affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec – Saguenay-Lac-Saint-Jean, le conseil doit procéder à la désignation de son représentant.

CONSIDÉRANT que la volonté des écoles de maintenir le partenariat avec le Réseau du sport étudiant du Québec - Saguenay - Lac-Saint-Jean (RSEQ);

Il est proposé par M. Jean-Claude Martel et résolu :

D'ACCEPTER l'affiliation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au Réseau du sport étudiant du Québec - Saguenay - Lac-Saint-Jean (RSEQ), et;

DE DÉSIGNER M. Gino Roberge, agent de développement, comme représentant de la Commission scolaire;

DE VERSER le montant de 7 497\$ comme cotisation pour 2019-2020.

ADOPTÉE

CC-2019-345

Ouverture d'un huis clos

Il est proposé par M^{me} Liz S. Gagné et résolu :

DE TENIR un huis clos, il est 19 h 27;

ADOPTÉE

CC-2019-346

Fermeture du huis clos

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

DE CLORE le huis clos, il est 19 h 45.

ADOPTÉE

CC-2019-347

Nomination de commissaire au poste de la circonscription électorale no 8

Faisant suite à l'application du processus de comblement de poste vacant au sein du conseil des commissaires, les membres sont appelés à procéder à la nomination du commissaire de la circonscription scolaire n° 8.

CONSIDÉRANT que le poste de commissaire de la circonscription électorale scolaire n° 8 est devenu vacant le 17 juillet 2019;

CONSIDÉRANT le processus de comblement de poste vacant au conseil des commissaires (n° réf. (CR)-SG-19/20-01);

CONSIDÉRANT les travaux du comité exécutif, de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de parents;

**Il est proposé par M. Carl Bergeron
et résolu :**

DE NOMMER M^{me} Manon Renaud au poste de commissaire de la circonscription n° 8.

ADOPTÉE

CC-2019-348

Courrier reçu

Chaque membre du conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 25 novembre au 6 décembre 2019.

CC-2019-349

Rapport de la présidente

Est déposé le rapport de la directrice générale concernant certaines représentations ou interventions faites, au cours des dernières semaines:

Le 28 octobre 2019

- Participation au comité d'évaluation de la direction générale en compagnie des membres dudit comité.

Le 30 octobre 2019

- Participation à la remise des médailles du Gouverneur en compagnie de la directrice générale.

Le 7 novembre 2019

- Participation à la Fête de la reconnaissance en compagnie des membres du conseil des commissaires, de la directrice générale, du directeur général adjoint par intérim et de la secrétaire générale.

Le 8 novembre 2019

- Participation à la préparation de la rencontre du comité plénier du 12 novembre 2019, en compagnie de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire générale.

Les 13 et 15 novembre 2019

- Participation au comité de sélection de directions d'établissement, en compagnie de la directrice générale et des membres dudit comité.

Le 22 novembre 2019

- Participation à la préparation de la rencontre du conseil des commissaires du 26 novembre 2019, en compagnie du directeur général adjoint par intérim, de la vice-présidente et de la secrétaire générale.

CC-2019-350

Rapport de la directrice générale

Est déposé le rapport de la directrice générale concernant certaines représentations ou interventions faites, au cours des dernières semaines:

Le 28 octobre 2019

- Participation au comité d'évaluation de la direction générale en compagnie des membres dudit comité.

Le 30 octobre 2019

- Participation à la remise des médailles du Gouverneur en compagnie de la présidente.

Le 7 novembre 2019

- Participation à la Fête de la reconnaissance en compagnie de la présidente, des membres du conseil des commissaires, du directeur général adjoint par intérim et de la secrétaire générale.

Le 8 novembre 2019

- Participation à la préparation de la rencontre du comité plénier du 12 novembre en compagnie de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire générale.

Les 13 et 15 novembre 2019

- Participation au comité de sélection de directions d'établissement, en compagnie de la présidente et des membres dudit comité.

Le 14 novembre 2019

- Participation à la Table régionale des directeurs généraux en compagnie du directeur général adjoint par intérim.

Le 18 novembre 2019

- Participation à l'accueil du consulat de France en compagnie de membres du département international.

Les 20 et 21 novembre 2019

- Participation au Colloque de l'Adigece à Québec en compagnie du directeur général adjoint par intérim.

CC-2019-351

*Rapport de
représentation des
commissaires*

M^{me} Ruth Gagnon fait part du changement de poste entre elle et M^{me} Christine Doré qui était son substitut pour auprès du comité des Arts et de la Culture ainsi que pour le comité prévention, où M^{me} Doré agira plutôt à titre de membre et M^{me} Gagnon à titre de substitut.

CC-2019-352

*Comptes rendus des
comités du conseil et du
comité de parents*

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres des Comités du conseil suivants:

- CCSÉHDAA des 7 mai et 15 octobre 2019;
- Comité consultatif de transport du 29 mai 2019;
- Comité de parents du 2 octobre 2019;
- Comité de vérification des 18 juin et 24 septembre 2019.

CC-2019-353

*Fête de la
reconnaissance*

Avant de passer la parole à M^{me} De Champlain, la présidente souligne que la soirée de reconnaissance fût magnifique de par la qualité de l'organisation de l'équipe.

M^{me} Hélène De Champlain, commissaire, fait la lecture d'une lettre dans le but de dénoncer une situation de harcèlement et d'intimidation qu'elle dit avoir vécue le soir de la Fête de la Reconnaissance qui implique un commissaire et dont un autre aurait été témoin sans intervenir. Elle dépose ladite lettre à la secrétaire générale pour consignation.

CC-2019-354

Clôture de la rencontre

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

QUE la présente séance soit close, il est 19 h 55.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale